



J'aimerais avoir un renseignement et je c plus quoi faire

Par **hapsa**, le **04/06/2008** à **11:39**

Bonjour,

Voila j'ai un probleme avec mon employeur dont l'agence se trouve a paris; J'ai eu pour mission de travailler le samedi 29 mars 2008 et le samedi 5 avril 2008 en region parisienne, j'ai travailler pendant c'est deux jour de mission mais j'ai mon employeur qui me compte absente pour le 5 avril 2008 alors que j'étais presente et que j'ai deposer ma piece d'identite au point de securite a l'arriver ce jour la.

Mais qu'es que je dois faire pour que mon employeur me verse mon salaire du 5 avril 2008?

Merci j'espere avoir une reponse au plus vite

Par **gpierreavocat**, le **04/06/2008** à **18:27**

est ce que vous avez des témoignages (collègues) et des preuves de votre travail ce jour là ? déjà je vous conseille d'adresser une mise en demeure LRAR à votre employeur pour réclamer ce paiement.

Par **hapsa**, le **05/06/2008** à **16:13**

Bonjour,

J'ai des preuves de mon travail, puis aussi des temoins.
Donc il faut que je fasse un courrier de mise en demeure?

Je vous remercie vraiment beaucoup de m'avoir repondu.